

Emprise par rang 2 mètres

Ecartement minimal entre les arbres	
Cerisiers	12 m
Griottiers, poiriers, pommiers	8 m
Noyers	15 m
Pruniers	6 m

- Il est évident que ces distances sont données à titre indicatif et dépendront de l'espèce et de la variété souhaitées ainsi que du porte-greffe utilisé.
- Pour être éligibles aux subsides de l'AGW 2016 (modifié par l'AGW du 15/10/20), la densité de plantation doit être comprise entre 50 et 150 arbres/ha et l'écartement doit être compris entre 6 et 30 mètres.



Cette haie s'apparente à une culture et nécessite un entretien et un budget plus importants.

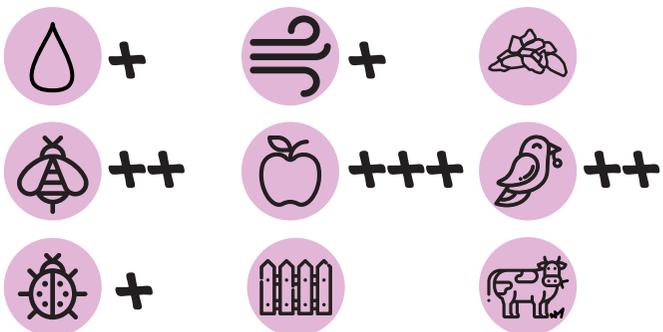
Important de réfléchir à son choix variétal!
[\(Liste de variétés Certifruit\)](#)

Plantation

Entretien

Subsides

INTÉRÊTS



Espèces	Récolte	Utilisation	Hauteur (m)
Cassissiers [®]	Juin-juillet	Table, transformation	1,5
Cerisiers [®]	Juin-juillet	Table, transformation	15
Framboisiers [®]	Juin-octobre	Table, transformation	0,5 - 1,5
Griottiers [®]	Juin-juillet	Transformation	6
Groseilliers rouges [®]	Juin-juillet	Table, transformation	1,5
Noyers [®]	Septembre-octobre	Table, transformation	25
Poiriers [®]	Août-novembre	Table, transformation	15
Pommiers [®]	Août-novembre	Table, transformation	10
Pruniers [®]	Juillet-septembre	Table, transformation	9



VARIANTES

- Remplacer ou alterner les petits fruits avec des arbustes fruitiers dont la fonction première ne sera pas de produire des fruits, mais bien d'apporter une biodiversité utile : noisetier, griottier
 - » A tailler (en hauteur et en largeur) une fois par an pour limiter la concurrence avec les fruitiers

Objectifs

